



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 avril 2007
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale datée du 9 avril 2007, déclarant que M. Kang Yong et M^{me} Chen Peijie ont été nommés représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

